

Ce vingt six Decembre 1750 le corps de Louis de la
 Landre Clerc de la paroisse deude du mesme jour
 a 3 heures du matin aagé d'environ cinquante
 muni des sacrements de l'eglise a esté inhumé
 dans le cymetiere de cette paroisse par moi Curé
 sousigné en presence de Louis de la Landre son
 fils et de Guillaume de la Landre son frere qui
 ont fait leurs marques ordinaires le dit jour et au
 que desuy Louis de la Landre Guillaume et de Guillaume
 la marquis de la Landre
 Jacques cadinor
 Jean Gravet Curé